



### Comptes annuels (en euros)

BILAN ACTIF	31/12/2020	31/12/2019
Valeurs immobilisées		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	-	-
Avances et acomptes		
Créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	239 091	500 000
Charges constatées d'avance		
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>239 091</b>	<b>500 000</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>239 091</b>	<b>500 000</b>

BILAN PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
Fonds propres sans droit de reprise		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice		
Situation nette	-	-
Fonds propres consommables	220 526	496 400
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>220 526</b>	<b>496 400</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>	-	-
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	-	-
Fonds dédiés		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 565	3 600
Dettes fiscales et sociales		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>18 565</b>	<b>3 600</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>239 091</b>	<b>500 000</b>

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Consommations de la dotation consommable	275 874	3 600
Autres produits		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>275 874</b>	<b>3 600</b>
Autres achats et Charges externes	-275 874	-3 600
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges dont programmes financés		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>-275 874</b>	<b>-3 600</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	-	-
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	-	-
<b>Excédent ou déficit</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Contributions volontaires en nature</b>	-	-
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>	-	-

## Annexe aux comptes annuels

Le Fond'Action Jeunes du Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées est un fonds de dotation régi par les articles 140 et 141 de la loi n°2008-776 du 4 août 2008. Le fonds a été créé en date du 5 juillet 2019 (publié au JORF le 20 juillet 2019), avec une durée indéterminée.

Le Fonds a pour objet d'engager toute action d'intérêt général et à but non lucratif, permettant de soutenir, développer et encourager tous projets et initiatives :

- sur les territoires des départements de l'Aveyron, du Lot, du Tarn et du Tarn et Garonne ;
- contribuant activement à la création d'un environnement durablement favorable au développement éducatif ou humain notamment par le soutien à tous projets ou initiatives contribuant, à l'amélioration des conditions de vie, au développement de la formation et des compétences, à l'adaptation aux besoins futurs ou orientés vers des secteurs d'avenir, à la création ou l'émergence d'un écosystème attractif et porteur ;
- au bénéfice de l'épanouissement des femmes et des hommes qui y vivent ou souhaitent y vivre ; notamment les jeunes de moins de 30 ans ;
- éventuellement en coopération avec des organismes ou institutions privées, associatives ou publiques.

Pour accomplir son objet d'intérêt général et à but non lucratif, le fonds met en œuvre tous les moyens d'actions qu'il juge appropriés, lesquels peuvent notamment se concrétiser sous forme d'actions de sensibilisation, de coopérations, d'animations diverses et d'attribution de fonds, de soutiens directs ou de prix.

### a. Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice clos le 31 décembre 2020 est le second exercice d'existence du fonds.

Cet exercice a vu se mettre en place les moyens du fonds (pour un montant de 110.581 €) et ses premières actions consacrées à l'accompagnement à la formation de jeunes dans le domaine numérique (pour un montant de 161.493 €).

Les actions engagées vont se poursuivre en 2021. Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est intervenu entre la date de clôture et la date d'approbation des comptes par le Conseil d'Administration.

### b. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont arrêtés et présentés selon les dispositions du Plan Comptable Général en application du règlement de l'ANC n°2014-03 mis à jour par le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 et en application du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 modifié par le règlement ANC 2020-08 relatifs aux modalités d'établissements des associations et fondations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes comptables, d'Indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les ressources du Fond'Actions Jeunes du Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées n'ont pas été abondées en 2020. Une dotation initiale consommable avait été consentie en 2019 par son fondateur CRCAM Nord Midi-Pyrénées pour un montant de 500.000 €.

Au 31 décembre 2020, les actifs financiers ont été placés pour un montant de 239.091 € en liquidité de trésorerie.

#### c. Changement de méthode comptable

Le règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 modifié par le règlement ANC 2020-08 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif a été mis en application effective au 1er janvier 2020.

L'impact sur les comptes clos au 31/12/2019 présentés dans l'annexe ne porte que sur la dénomination des fonds propres, auparavant nommés fonds associatifs. Ce changement de méthode apporte également la présentation d'un plan pluriannuel de la consommation des fonds propres consommable, approuvé par le conseil d'administration.

#### d. Note sur le bilan

Etat des créances et dettes au 31 décembre 2020 (en euros) :

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs, comptes rattachés	18 565	18 565		

Tableau de variation des fonds propres au 31 décembre 2020 (en euros) :

Variation des fonds propres	Ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Clôture
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>					
<i>Report à nouveau</i>					
<i>Excédent ou déficit de l'exercice</i>					
Situation nette	-				-
Fonds propres consommables	496 400			- 275 874	220 526
Total fonds propres	496 400	-	-	- 275 874	220 526

Tableau prévisionnel de variation des fonds propres au 31 décembre 2021 (en euros) :

Variation des fonds propres	Ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Clôture
Fonds propres consommables	220 526	-	-	- 150 769	69 757
Total fonds propres	220 526	-	-	- 150 769	69 757

Tableau prévisionnel de variation des fonds propres au 31 décembre 2022 (en euros) :

Variation des fonds propres	Ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Clôture
Fonds propres consommables	69 757	-	-	- 69 757	-
Total fonds propres	69 757	-	-	- 69 757	-

#### e. Note sur le résultat

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Total	Budget 2022	Budget 2021	31/12/2020	31/12/2019
Consommations de la dotation consommable	500 000	69 757	150 769	275 874	3 600
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>	<b>500 000</b>	<b>69 757</b>	<b>150 769</b>	<b>275 874</b>	<b>3 600</b>
Missions sociales réalisées directement en France	-362 800	-61 307	-140 000	-161 493	-
Frais de fonctionnement	-137 200	-8 450	-10 769	-114 381	-3 600
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>	<b>-500 000</b>	<b>-69 757</b>	<b>-150 769</b>	<b>-275 874</b>	<b>-3 600</b>
<b>Excédent ou déficit</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### f. Autres informations

Les administrateurs n'ont reçu aucune rémunération au titre de leurs fonctions.

Le fonds ne dispose d'aucun effectif salarié.

Le fonds n'est pas assujéti aux impôts commerciaux et à l'impôt sur les sociétés au titre des revenus patrimoniaux.

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2020 s'élève à trois mille six cents euros (3.600€) TTC, correspondant à la mission d'audit légal.